

Le Serment

**BUCHENWALD - DORA
ET KOMMANDOS**

N° 335
Janv.-fév. 2011

FAIRE JUSTICE DES CAMPS NAZIS ?

SOMMAIRE

	Pages
Editorial	3
<i>Indignez-vous</i>	
Actualités	4 - 5
Rendez-vous de l'Histoire : Blois 2010	6 à 10
Voyages "Action-Mémoire" 2011	11
Pages de lecture... et de culture	12
Repas fraternel	13
Dans nos familles	14
Souscriptions	15
Colloque : <i>Le pardon à l'épreuve de la Déportation</i>	16



Boris Taslitzky - 1990

Association française BUCHENWALD - DORA ET KOMMANDOS

Association déclarée n° 53/688 et affiliée à la FNAM sous le n° 233 66 rue des Martyrs - 75009 PARIS
Tel 01 42 85 44 93 - Fax 01 42 82 97 52
buchenwald-dora@libertysurf.fr
www.buchenwald-dora.fr

Rédacteur en chef :

Dominique Durand

Directeur de la publication :

Floréal Barrier

Commission paritaire : 0211A07729

Imprimerie SIFF 18

ZA Le Chêne Bocquet

57 Bd Henri Navier 95150 Taverny

À VOUS PROCURER À L'ASSOCIATION

La zone grise ?

Olivier Laliou



Les acteurs de la résistance
face aux historiens

Editions Tirésias, 142 p.
Prix 13 € (17 € avec port)

La Résistance française
dans le camp de
Buchenwald

Editions Tallandier, 440 p.
Prix 24 € (29 € avec port)

Résister à Buchenwald

*Les Français et la Résistance
à Buchenwald 1943 - 1945*



Historique de Buchenwald, de Dora,
Les Kommandos,
Liste de 25.000 Français,
4.000 étrangers déportés de France,
1.400 déportées françaises, esclaves des
kommandos extérieurs de Buchenwald.

Prix : 54 € (62.50 € port compris)

EXPOSITION des dessins de Thomas Geve

(format léger)

(Enfant déporté dans les camps nazis)

*"Il n'y a pas d'enfants ici Auschwitz -
Gross-Rosen - Buchenwald"*
composée de **29 dessins de Thomas Geve**

10 panneaux souples (1 m L x 0,60 m l)

Pour le coût de la mise à disposition et
pour plus de renseignements,
contacter l'Association au 01 42 85 44 93

Robert Favier, fils d'Auguste Favier
tient à la disposition de nos adhé-
rents l'album comprenant 78
planches (39 cm x 29 cm) dessinées
à Buchenwald par A. Favier, P.
Mania et B.Taslitzky

Envoi contre un chèque de 53,36
euros (franco de port) adressé à R.
Favier, 63 chemin des Rivières 69130
ECULLY.

Le Serment

INDIGNEZ VOUS !

L'indifférence est la pire des attitudes affirme encore et toujours Stéphane Hessel dans un pamphlet de quelques pages présent dans toutes les librairies depuis décembre et qui bat des records de tirage.



A 93 ans, l'ancien diplomate, rescapé de Buchenwald et de Dora, crie à la face du monde, ou tout au moins des Français, que jamais nous n'avons eu autant besoin du respect des valeurs et des principes qui ont servi de socle à son engagement : ceux de la résistance et du Conseil National de la Résistance. « Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers : pas cette société des sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des immigrés, pas cette société où l'on remet en cause les retraites, les acquis de la Sécurité sociale, pas cette société où les médias sont entre les mains des nantis, toutes choses

que nous aurions refusé de cautionner si nous avions été les véritables héritiers du Conseil National de la Résistance... »

Le motif de base de la Résistance était l'indignation, poursuit Stéphane Hessel. « Nous, vétérans des mouvements de résistance et des forces combattantes de la France libre, nous appelons les jeunes générations à faire vivre, transmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux. Nous leur disons : prenez le relais, indignez vous ! Les responsables politiques, économiques, intellectuels et l'ensemble de la société ne doivent pas démissionner, ni se laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés financiers qui menace la paix et la démocratie ».

Il y a là, et plus loin, dans d'autres phrases, le même contenu et les mêmes élans que ceux du Serment prononcé sur la place d'appel de Buchenwald par les fondateurs de notre association.

C'est à lui que nous sommes fidèles pour porter la mémoire du camp, des déportés et de leur message.

Dominique Durand

ACTUALITÉS

11 novembre au Père Lachaise

Le jeudi 11 novembre, une petite délégation de l'Association est allée fleurir la tombe de Marcel Paul au cimetière du Père Lachaise.

Marie-France Reboul a prononcé quelques mots en précisant qu'en 2012, année du trentième anniversaire de son décès, notre Association lui rendrait un hommage particulièrement solennel.

Une rue Lucien Chapelain

Le samedi 20 novembre 2010, la ville de Bondy a rendu hommage à Lucien Chapelain, "un de ses enfants", KLB 20186, membre de la Brigade française d'action libératrice.

Lucien fut Secrétaire général de notre association de 1947 à 1955 et accompagna durant de nombreuses années nos voyages "Action-Mémoire".



En présence de Mireille, sa veuve, et de ses enfants, une centaine de personnes ont assisté au dévoilement de la plaque.

Gabriel Gautron

Le 19 septembre 2010, la ville d'Etampes (91) a inauguré un mail piétonnier en hommage à Gabriel Gautron,



déporté à Buchenwald, Matricule 40246, en présence de sa veuve, Rose Gautron, de sa famille et de diverses personnalités du département.

Léon Zyguel

Mme Simone Veil, ancien ministre, membre de l'Académie française, a remis le 22 novembre 2010, les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur à notre ami Léon Zyguel, déporté comme elle à Auschwitz.

Léon fut ensuite "évacué" vers Buchenwald où, dit-il, Guy Ducoloné lui redonna son rang d'homme.



C'est donc à un compagnon de déportation que Simone Veil a rendu hommage, après que Joël Brard, maire honoraire de Montreuil ait évoqué l'inlassable travail de mémoire exercé par Léon dans la ville où il réside et au sein du Comité de la rue Tlemcen dans le 20^e arrondissement de Paris.

Dominique Durand

Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation a remis le 10 novembre 2010 les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur à Dominique Durand, président de notre Association.



Cette amicale cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités du monde de la résistance et de la déportation, du monde de la culture, des arts et des lettres.

BUCHENWALD, UN MUSÉE D'AVENIR POUR LA MÉMOIRE

Lors de la session du Conseil des anciens détenus, en présence du Prof.Dr. Volkhard Knigge, directeur du Mémorial, une discussion sérieuse et unanime s'est déroulée sur un sujet d'avenir : un nouveau Musée présentant l'historique du camp, éclairant le visiteur, l'engageant à sauvegarder la mémoire du passé, à protéger l'avenir de l'humanité.

Le texte suivant de la Résolution approuvée nous engage, selon un programme bien défini, à rendre effectif cet indispensable projet d'espoir répondant à notre "Serment" du 19 avril 1945 :

"Le Conseil des anciens détenus constate que la Fondation des mémoriaux de Buchenwald et Mittelbau-Dora avait élaboré et conçu avec les survivants, à l'occasion du 50^e anniversaire de la libération du camp, en 1995, une exposition exemplaire sur l'histoire du camp de concentration de Buchenwald.

Cette exposition a reçu un écho positif de visiteurs du monde entier, mais elle a maintenant quinze ans et il est donc nécessaire d'élaborer et concevoir, sur le même haut niveau scientifique et pédagogique, une nouvelle exposition correspondant aux besoins de l'avenir, avec l'objectif de préserver la mémoire de Buchenwald.

Toutes les initiatives doivent être prises pour lancer et réaliser ce projet tellement important pour la poursuite intangible de cette mémoire.

Cette exposition doit être inaugurée au plus tard dans le cadre du 70^e anniversaire de la libération du camp de concentration de Buchenwald, le 11 avril 2015. Le grand public doit prendre connaissance des étapes importantes de la réalisation de ce projet lors d'une manifestation soulignant le 75^e anniversaire de l'ouverture du camp de concentration de Buchenwald, le 16 juillet 2012."

Weimar-Buchenwald, 5 novembre 2010

Les Rendez-vous de Weimar 2010

Initiés par notre amie Franka Günther (petite-fille de Hans Neumeister, antinazi interné à Buchenwald, KLB 2324), et membre du Conseil d'administration de notre Association, la 2^e édition des Rendez-vous de Weimar a été un franc succès. Inspirés des "Rendez-vous de l'histoire" de Blois, les Rendez-vous de Weimar étaient cette année consacrés à "La fuite et l'expulsion", mais ont également accueilli des rencontres interculturelles et culinaires.

Un cycle de cinéma a clôturé ces rencontres.

La 3^e édition aura lieu du 4 au 6 novembre 2011 et aura pour thème "La violence".

Merci à notre amie Franka Günther, pour ce

rapprochement, et à notre camarade Pierre Sudreau, longtemps maire de la ville de Blois, membre du Comité d'honneur de notre Association, initiateur du jumelage de ces deux villes.

Mémorial du wagon de Nanteuil – Saacy (suite)

Nous y sommes ! Enfin après bien des années d'efforts, nos amis de Seine et Marne sont sur le point d'aboutir dans leur projet, celui de la création d'un lieu de mémoire en gare de Nanteuil-Saacy.

En effet, le wagon nécessaire à la concrétisation du Mémorial est désormais entièrement restauré et il est prêt à être transporté de Béziers à Saacy.

Par ailleurs, le terrain indispensable à son installation a été récemment acquis (le 21 décembre 2010) par la municipalité de Saacy qui le remettra par voie de convention à l'Association du wagon-mémorial.

Si aucun écueil ne survient, l'inauguration de cet ensemble mémoriel dédié à la déportation (le seul en Seine et Marne) devrait se réaliser courant 2011.

Bravo à Guy Pierronnet et à ses camarades.

Le séminaire Mémoire de la FMD session 2011

La Fondation pour la mémoire de la Déportation organise en 2011 deux sessions de son séminaire de mémoire. Ce séminaire est une introduction à la compréhension du système concentrationnaire nazi, préalable à une formation d'accompagnateur de groupes à Buchenwald.

Le premier aura lieu du dimanche 29 mai au vendredi 3 juin. Le second du dimanche 23 au vendredi 28 octobre.

Cette session est ouverte à toute personne désirent s'investir dans la transmission de la mémoire de la déportation et parfaire ses connaissances historiques sur le nazisme et le système concentrationnaire en général dans sa double destination.

Candidature : par simple lettre à la Fondation (30 boulevard des Invalides 75007 Paris) ou par message électronique envoyé à l'adresse du directeur : direction@fmd.asso.fr précisant ses coordonnées personnelles adresse, téléphone, mail.

Une participation de 100 € (hors frais de déplacement aller et retour) est demandée aux participants. Elle couvre la semaine, hébergement et repas inclus. Elle est encaissée à l'issue du séminaire.

Important : Le séminaire est gratuit pour les enseignants en exercice, grâce à l'aide accordée annuellement par le ministère de l'éducation nationale.

Les inscriptions sont ouvertes

Lieu : Foyer d'Amitié Internationale 36, rue Général Leclerc 67570 La Claquette (300m gare de Rothau qui est elle-même desservie par une navette reliant Rothau à la gare de Strasbourg) Alsace.

Table ronde du 15 septembre 2010

Faire justice des camps nazis ?

Une publication commune aux associations et amicales de :

Auschwitz
Buchenwald-Dora et Kommandos
Dachau
Mauthausen
Neuengamme
Ravensbrück
Sachsenhausen

avec :

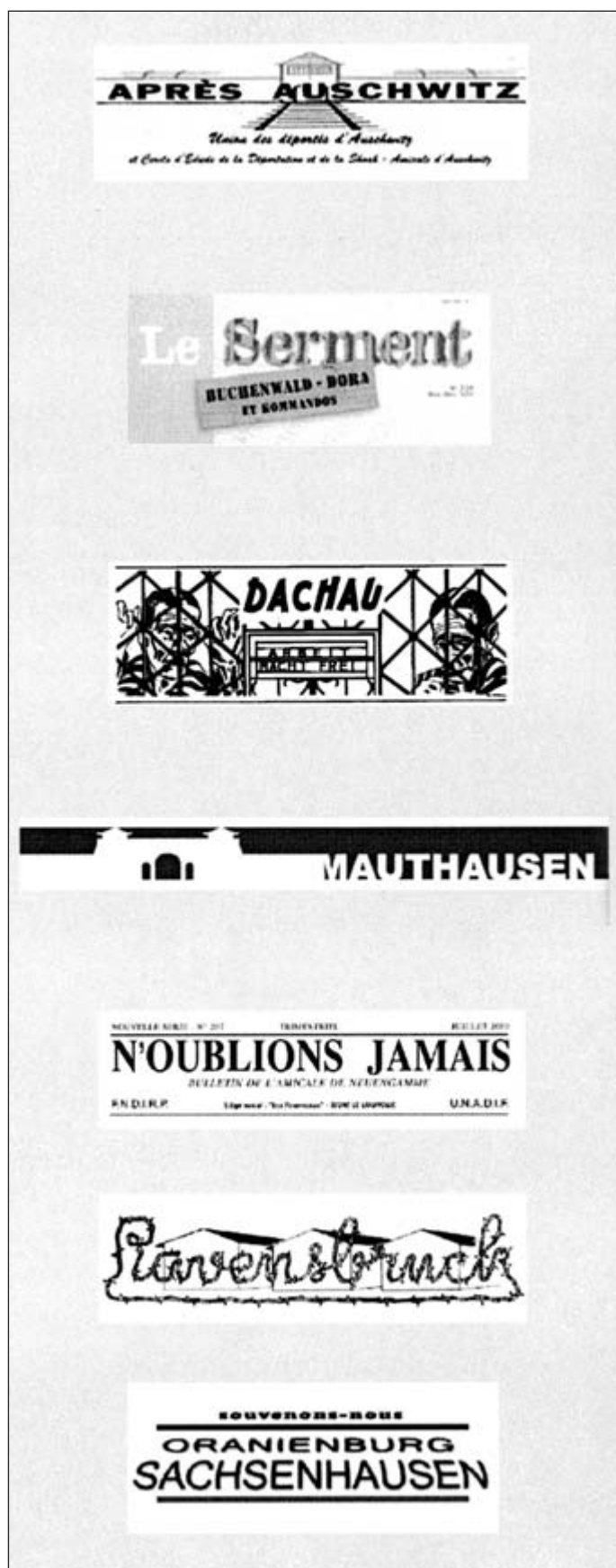
- Raphaël Esrail, Président de l'Union des Déportés d'Auschwitz, déporté à Auschwitz
- Marie-José Chombart de Lauwe, Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Résistante, déportée à Ravensbrück
- Sam Braun, déporté au camp d'Auschwitz III, Docteur en médecine
- Yves Le Maner, Directeur de la Coupole, centre d'Histoire et de Mémoire du Nord Pas-de-Calais
- Daniel Simon, Président de l'Amicale de Mauthausen, fils de déporté
- Cathy Leblanc, Maître de conférence en philosophie à l'Université catholique de Lille, petite-fille de résistants
- François-René Cristiani-Fassin, journaliste à France-Culture, fils de déporté.

Dans le numéro précédent du Serment, nous avons dit le succès de la Table ronde, organisée par les principales associations de déportés dans le cadre des *Rendez vous de l'Histoire de Blois* sur le thème "Faire justice des camps nazis"

A cette initiative commune, correspond la publication dans l'ensemble de nos journaux des textes qui ont été présentés par les intervenants.

Cette solidarité inter-associative du monde de la déportation doit continuer à s'affirmer pour assurer la pérennité du travail de mémoire que nous effectuons depuis 65 ans.

Dominique Durand



« Faire justice des camps nazis ? »

Raphaël Esrail



Ne pouvant être présent à ces rencontres de Blois, j'ai demandé à mon camarade et ami, le docteur Sam Braun, de bien vouloir me représenter, je l'en remercie.

L'intitulé de ce débat me froisse quelque peu. Ce petit mot permettra à la fois de m'en expliquer et constituera peut-être un élément de ce débat. Ce froissement prend sa source auprès des mots et nous ramène aux catégories utilisées pour désigner ceux qui furent pris par les Allemands et emmenés hors du territoire français.

La « déportation » des Juifs s'inscrit dans le cadre non pas de la répression mais de la persécution et n'était que le premier stade d'une entreprise d'anéantissement. C'est pourquoi, pour dire cette histoire là, se sont imposés les termes de « Shoah » – qui signifie « catastrophe » en hébreu – et « génocide ».

On comprendra que la problématique pour ce qui est des Juifs n'est pas entre « déportation » et « justice » mais entre « génocide » et « justice ».

On sait que près de 80% des Juifs qui arrivaient à Birkenau étaient immédiatement exterminés. Les autres, condamnés au travail forcé, ne devaient pas en réchapper. Seuls 3% de ceux partis de France en revinrent.

Les Juifs de toute l'Europe occupée n'étaient donc pas « déportés » mais « transférés » par wagons à bestiaux, non pas vers tel ou tel camp, mais vers des centres de mise à mort. Auschwitz-Birkenau fut le principal.

Au regard de ces remarques, que dire ?

« Faire justice », c'est clore un conflit de façon équitable et rétablir la paix dans les esprits. Or, avec la Shoah, il faut accepter l'idée que le procès en justice reste ouvert. Peut-on faire justice de l'extermination de près de 6 millions de personnes – et je pense également aux Tziganes ?

Peut-on faire justice d'un crime sans nom, d'un crime contre l'humanité, qui fait partie des crimes dits « imprescriptibles ». Soixante cinq ans après la libération des camps, peut-on envisager un pardon des assassins ? Soulignons que la responsabilité s'arrête avec eux.

La mémoire douloureuse portée par les « survivants » prend sa source dans l'anéantissement des racines familiales. À l'image de cette justice impossible : l'activité de quelques centaines de survivants, malgré leurs 80 ans et plus, travaillent sans relâche à renouer le fil rompu de l'humanité.

Marie-José Chombart de Lauwe



La mémoire des camps nazis porte-t-elle encore aujourd'hui un besoin inassouvi de faire justice ? Un processus collectif de « résilience » présente-t-il une signification ? Face à ces questions qui seront posées dans cette table ronde, ma réflexion est à la fois celle d'une ancienne résistante dé-

portée et d'une spécialiste des sciences humaines. Le nazisme et les camps de concentration et d'extermination, avec le temps qui les éloignent dans le passé (65 ans), se situent dans l'histoire de l'humanité comme une période où le crime a atteint un niveau d'horreur extrême, bien qu'elle ait été précédée et suivie d'autres atrocités : esclavage, génocides... Les multiples crimes contre l'humanité – contre l'espèce humaine en faisant disparaître des groupes humains entiers, contre la personne réduite à l'état d'objet exploité à la mort – qui ont été commis dans les camps, ont atteint un tel degré d'horreur, que certains ont estimé qu'ils représentaient un phénomène incompréhensible, face auquel seule une contemplation silencieuse s'imposait. Rien de ce qui est humain n'est étranger aux spécialistes qui ont voulu analyser le système concentrationnaire, créé par une société humaine, il appliquait une doctrine choisie par un régime dont les conséquences les plus abouties se sont exprimées dans les camps. Le phénomène a été appréhendé par des spécialistes d'un ensemble de discipline : histoire, sociologie et psychologie, médecine, droit, analysant les faits et le vécu de ceux qui en ont été les témoins. Face à ceux qui nient la réalité des crimes nazis, leur réalité est totalement établie. Mais les recherches s'approfondissent encore avec de nouvelles réflexions comme celles que soulèvent cette table ronde. Aujourd'hui peut-on « faire justice » des camps nazis ? Porter un jugement et clore cette histoire après avoir condamné le régime et l'idéologie qui l'ont engendré ? Constater que des coupables, trop peu nombreux, sont tombés sous le coup de lois spécialement créées pour condamner les crimes atroces qu'ils ont commis ? Le procès de Nuremberg suivi de nombreux autres procès a été l'affirmation d'une conscience internationale. Il a posé les bases d'une justice garantissant les règles fondamentales pour les sociétés humaines. Le chemin fut long jusqu'à la création de la Cour Pénale Internationale et sa mise en œuvre. Faire justice c'est aussi porter aide aux victimes. Elles ont reçu des soins, des aides à leur réinsertion sociale, des pensions, parfois ont été honorées pas des décorations, parfois oubliées. Faire complètement justice est impossible, vu la masse des morts auxquels on rend hommage insuffisamment et mal : oubli ou non respect des lieux de mémoire, déformation de la réalité des sites des camps, profanation même parfois. Faire justice aux déportés c'est aussi écouter la parole des survivants dont l'importance est minimi-

sée avec le recul du temps. Ils attestent à la fois de la volonté des nazis de les exclure de l'humanité et de leurs luttes pour conserver leur dignité. C'est enfin prendre en compte le travail considérable qu'ils ont réalisé dans leurs associations pour que leur mémoire demeure vivante, soit connue et intégrée par les jeunes générations, contribue à leur formation civique, et les sensibilise au retour d'idées de haine, d'exclusion, de racisme génératrices de nouveaux crimes. Clore cette histoire et cette mémoire serait fermer les yeux sur des dangers toujours renaissants et sur lesquels nous pouvons encore alerter.

Sam Braun



En préambule, n'étant ni historien, ni juriste, ni sociologue, mes seuls diplômes universitaires se limitant à un Doctorat de Médecine, ma participation à cette Table Ronde, n'apportera que des réflexions subjectives dictées surtout, si j'ose dire, par ma propre résilience.

Selon moi faire réellement acte de justice serait punir les coupables à hauteur de leurs crimes, mais comme nous vivons heureusement dans des sociétés civilisées, faire véritablement justice des camps nazis est de fait impossible.

Alors que doit-on faire pour essayer de s'opposer à une résurgence des dictatures de quelque couleur qu'elles soient ?

Doit-on prôner la seule répression ? Bien que l'on sache depuis longtemps qu'elle n'a malheureusement aucune valeur d'exemplarité ? Le procès de Nuremberg n'a pas empêché les massacres des Khmers Rouges ni le million de morts à la machette du Rwanda.

Ou ne doit-on pas plutôt, tout en punissant les coupables pour les actes qu'ils ont commis, avoir une politique agressive d'éducation ?

Lors de la parution de mon livre, avec mon co-auteur le Professeur Stéphane Guinoiseau, nous avons suggéré que la Shoah fondée sur la haine dite raciale, soit enseignée selon un plan que l'on peut résumer en plusieurs points :

- en CM2, parler des Justes et de leurs qualités humaines
- en 3ème, continuer l'enseignement de la Seconde Guerre Mondiale
- en 1ère faire cet enseignement en cours d'année plutôt qu'à la fin
- en Terminale, insérer un nouveau chapitre dans le cours de philosophie que l'on pourrait appeler "Les processus génocidaires" afin de lutter aussi contre toutes les "concurrences" victimaires et montrer comment un individu ordinaire comme nous le sommes tous, peut devenir un bourreau.

Ainsi, on peut espérer que l'enseignement de la valeur de la vie et de l'amour entre les hommes, de la stupidité du racisme et de l'antisémitisme générateurs de tant de malheur et de détresse, du rejet de tous les totalitarismes, de l'amour de la liberté et de la fraternité qui tend sa main vers l'autre, et surtout du pardon qui, pour moi est d'être en paix avec soi sans haine et sans esprit de revanche, permettront de rendre plus harmonieux les rapports entre les hommes.

Yves Le Maner



La question posée me semble ambiguë, en raison de l'emploi de l'expression «faire justice» : dans son sens ancien, elle renvoie bien à la notion de châtiment ; dans son sens commun et lorsqu'elle est suivie de la particule «de», elle signifie réfutation ; enfin, «faire justice à quelqu'un», c'est lui reconnaître son droit et lui accorder justice. Si l'on fait abstraction

de cette gêne sémantique, il s'agit de s'interroger sur deux plans distincts : l'un historique, celui des sanctions juridiques prononcées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale contre l'État nazi et ses acteurs criminels ; l'autre philosophique et civique, qui touche à la notion nouvelle et universelle de «crime contre l'humanité» qui émerge depuis la découverte des camps nazis.

Si l'on excepte les rares cas de vengeance spontanée de détenus survivants dans les jours qui suivirent la libération des camps, il faut constater que la poursuite des assassins et la punition des crimes ont d'emblée été placées dans un cadre légal et international, avec la création du Tribunal militaire de Nuremberg, le procès éponyme de 1945 – 1946 et les différentes actions intentées contre certains dirigeants ou certains gardiens des camps dans les années qui ont suivi. Cette décision des vainqueurs, inédite dans l'Histoire, de juger pénalement selon les bonnes règles de la justice (instruction approfondie, description et caractérisation des actes, expression de la défense des accusés) les responsables jusqu'au plus haut niveau de l'État nazi, résultait fondamentalement du constat du caractère exceptionnel des crimes commis et de leur différence avec les crimes de guerre «classiques», perpétrés depuis des millénaires. Mais elle était aussi le fruit d'une volonté nouvelle, celle d'établir une paix durable à partir de principes universels : à crime contre l'humanité, justice de l'humanité. Nuremberg fut donc l'acte de naissance d'un nouveau droit international dont l'établissement se poursuit de façon chaotique jusqu'à aujourd'hui. Ce droit international à vocation universelle «rend justice» des crimes nazis et en particulier de ceux qui furent commis dans les centres d'extermination et les camps de concentration nazis.

La fameuse formule incantatoire «Plus jamais ça» a malheureusement été démentie par les faits, du Cambodge au Congo en passant par le Rwanda, la Yougoslavie ou le Soudan. Le châtement de Nuremberg n'a donc pas eu la portée dissuasive qu'on en espérait. Cependant, la volonté de punir les crimes contre l'humanité – et leurs «perpétrateurs» pour reprendre un néologisme forgé par les travaux du grand Raul Hilberg – et de rendre justice au nom des victimes n'a pas faibli, même si nombre de dirigeants et de criminels ont pu passer à travers les mailles du filet.

Dans une société démocratique comme la nôtre, le rôle des historiens et des associations de mémoire est à la fois clair et complexe. Il s'agit d'abord, sans relâche, d'établir de la façon la plus précise et la plus approfondie, la nature des faits, leurs causes et leurs implications. Il s'agit ensuite de permettre une compréhension du contexte général sans laquelle les preuves opératoires n'ont pas de sens. Ce qui vaut pour le régime nazi vaut également pour les autres régimes criminels qui ont régné depuis 1945. C'est à la justice internationale qu'il appartient de sanctionner les forfaits ; rappelons que la responsabilité de ceux-ci s'arrête aux assassins et ne s'étend pas aux peuples, a fortiori aux générations postérieures, comme l'illustre l'évolution de l'Allemagne. Mais l'essentiel, et le plus difficile, est la démarche éducative, rationnelle davantage que compassionnelle : lutter contre l'intolérance et la diabolisation de l'Autre fondée sur des critères nationaux, ethniques ou religieux ; développer l'esprit critique des citoyens ; souligner et faire partager les valeurs fondamentales qui portent l'humanité.

Daniel Simon



Le « travail de mémoire » atteste que le souvenir des camps n'est pas refroidi, versé ou en passe de l'être aux archives du grand livre de l'histoire.

«On n'est pas quitte, on n'en a pas fini avec ça

«une douleur persistante

«une menace insidieuse sur la vérité

«une présence au monde définitivement modifiée

Je veux témoigner d'abord du poids douloureux des affects, de leur transmission (bien entendu, pour des raisons évidentes, parmi les descendants des victimes du judéocide – mais pas seulement eux). Rappelons que les enfants de déportés ont aujourd'hui entre 50 et 80 ans. Des formes pathologiques handicapantes et d'autres apparemment bénignes (j'ai beaucoup d'exemples).

Aussi nécessaires et incontestables qu'ils aient pu être, les grands procès comme les travaux des historiens n'ont pas suffi, encore, à apaiser les symptômes. Or l'une des fonctions de la justice est d'apaiser la douleur.

Pas non plus les exhumations et rapatriements solennels, dans les années 50-60, de centaines de corps identifiés et réinhumés à la nécropole nationale du Struthof. Des millions de morts sans sépulture. La «résilience» semble un modèle lointain, elle n'est pas à la portée de tout le monde.

Je ne discuterai pas des réparations financières, versées par décision judiciaire ou décisions politiques, aux rescapés des camps, puis aux orphelins. J'observe qu'un certain nombre de rescapés ont refusé de recevoir quoi que ce soit, suspectant qu'on espérait ainsi faire taire l'imprécation et faire baisser le regard : c'est payé, plus qu'à se taire.

Je suis témoin de manifestations de douleur, d'émotions violentes, 65 ans après le meurtre du père ou du grand père. Je connais des femmes et des hommes de ma génération qui vivent un deuil d'une violence inentamée, parfois d'un père qu'ils n'ont jamais connu. Je peux mentionner un homme jeune qui vient de passer des années à chercher la trace de son grand-père, et qui va aujourd'hui, contre toute vraisemblance, exhumer et rapatrier ses restes !

Pourquoi ce besoin de hanter les lieux où cela fut ? Né là-bas, puisque revenu d'entre les morts. Et quelque chose de cela se transmet... Une généalogie, dans l'histoire et la topographie

D. Mendelsohn : le souci inextinguible du détail, à parcourir la planète pour entendre d'improbables témoins, six sur six millions, à deux générations de distance !

Sur les déportations nazies, pas de discours hors sol possible, pour longtemps. Des récits incarnés. La mémoire, un volcanisme : capricieuse, impérieuse, irréductible, « par nature affective, sélective et plurielle » (L. Wirth, IG)

Si les entreprises négationnistes ont évidemment fait long feu, si les historiens (et les rescapés-témoins) ont évidemment établi la vérité historique, en un sens et sous certains aspects, le piège fonctionne toujours. Le camp lui-même est un théâtre négationniste, et il nous faut rester aux aguets pour ne pas être dupe de ses faux-semblants, de ses leurres. Les bourreaux n'ont pas qu'une face fangeuse. Retournement des codes. L'art de l'euphémisme : gaz/douche (Grimbert : «le coup de la douche...»). Aspects insidieux du négationnisme :

La Croix-Rouge à Terezin ou même à Birkenau

La bureaucratie de la mort («tentative d'évasion», etc), parterres de fleurs, prétentions à l'hygiène et à l'ordre, écriteaux-leurres, photographies illusionnistes, concerts ...

Plus fondamentalement : avec Verdun, pas de difficulté avec le réel. Douaumont, l'ossuaire. Pour les camps, il est plus difficile d'identifier le bourreau. Fragmentation et brouillage des postes de responsabilité. D'une certaine manière, le bourreau est ici aussi, potentiellement peut-être en nous aussi.

C'est pourquoi chaque commémoration refait Nuremberg. Un sentiment d'inabouti.

Cayrol (en ce qu'il ne témoigne pas des camps, n'en fait pratiquement pas un objet d'écriture, mais dont

toute l'œuvre s'affiche «lazaréenne» (revenue d'entre les morts), Antelme "L'espèce humaine", Zoran Music "Nous ne sommes pas les derniers"... - Adorno, Celan, Beckett, Anselm Kiefer, Cage : nous sommes désormais là-dedans, dans cet univers-là, celui du «Dépeupleur» de Beckett, "lazaréens", tout un pan de la post-modernité. Un humanisme dont le «musulman» des camps est la matrice, ou le premier avatar.

Figures tutélaires du monde d'après : Levi, Antelme, Delbo, Kertesz, Wiesel, Pahor, Celan, Cayrol, Semprun...

Levi, 1986 : «même si quelques-uns [d'entre vous] en réchappaient, le monde ne les croira pas. [...] L'histoire des lager, c'est nous qui la dicterons» - se suicide en 1987
Arendt, Steiner : désenchantement du monde, l'art n'éduque pas, la banalité du mal. Des hommes ordinaires.

Si faire justice, c'est faire place nette, dégager l'horizon, poser un fardeau, alors il nous faut renoncer à cette illusion.

Cathy Leblanc



La notion de justice remonte à la nuit des temps et prend des formes très différentes tout au long de l'histoire de l'humanité. Dans ce qui constitue le berceau culturel de l'Occident, à savoir la Grèce antique, la justice dénommée dikê est conçue comme un équilibre. Rendre justice chez les Grecs, c'était réparer et rétablir un équilibre par la réparation.

Peut-on dans le cas qui nous occupe rétablir un équilibre ?

Le niveau d'horreur atteint par la criminalité de masse dans le cas du nazisme est tel qu'un point de non-retour a été franchi. Ainsi ne peut-on envisager d'utiliser l'expression rendre justice comme cela est fait quand il s'agit de crimes civils punis par ce que l'on nomme une «peine». On ne parle pas non plus dans le cas de la criminalité de masse, de criminalité particulière comme lorsqu'on dit qu'un tel a assassiné son voisin ou qu'un gang s'est entre-tué, on ne parle pas de crime contre un tiers mais bien de crime contre l'humanité. On n'est plus dans le cas particulier, on entre dans un registre universel : c'est contre l'humanité qu'a sévi le crime. Seul ce mot à valeur universelle «l'humanité» permet de désigner l'ampleur et l'intensité du désastre. Et l'on ne rendra pas justice dans ce cas.

La question devient donc la suivante : si l'on ne peut rendre justice des camps nazis, peut-on seulement imaginer faire justice : quel sens prend alors cette expression ? Faire justice est ce que l'on appelle en linguistique un acte de langage. Il s'agit d'une expression qui vient transformer la réalité et proposer un changement important. Par exemple quand on baptise un bateau, qu'on lance une bouteille de champagne sur sa coque en prononçant son nom, la réalité change

puisque le bateau acquiert un nom. Peut-on dans ce cas avec l'expression «faire justice des camps nazis» changer la donne, changer la réalité ? Peut-on imaginer stopper toute reproduction du processus de déshumanisation en œuvre dans la conception même du camp de concentration ?

Cette question implique deux grandes orientations :

Tolérance... Tout d'abord, il convient de souligner que la déshumanisation n'arrive pas du jour au lendemain. Elle s'appuie sur une culture de l'intolérance. Petit à petit et ce de façon arbitraire, une partie de la population est assimilée à une menace. On commence par la pointer du doigt, par intégrer des réflexions disgracieuses dans son langage quotidien, à son égard. Cette partie de la population devient une «catégorie» à part et dont la nature est d'être menaçante. On finit par s'en prendre à ses biens, à son corps, à sa chair, à sa vie et à la vie de son groupe. Demandons-nous si aujourd'hui nous faisons justice des camps nazis dans notre capacité à être tolérant, dans notre capacité d'accueil et de respect de l'altérité.

Travail de mémoire. Le travail de mémoire permet de redire la barbarie dont l'homme a été capable sur ses semblables. Mais on constate aujourd'hui que ce travail de mémoire est difficile à mener et les attitudes de réception ne sont pas toujours ouvertes ou même bienveillantes. On en a assez d'entendre parler de la d Deuxième Guerre mondiale.

La solution que je propose à ce problème dans le cadre de mes enseignements de philosophie est d'amener les élèves, les étudiants ou les publics divers, à réfléchir non pas directement sur ce qu'est la déshumanisation ou le génocide mais sur ce qui constitue l'humain. L'élève, l'étudiant et le public s'ouvrent facilement aux valeurs positives de l'éthique et c'est à partir de la nécessité fondamentale et vitale de maintenir ces valeurs lumineuses que je propose de travailler sur ce qui les dégrade et d'y travailler en philosophie à partir du terrain, c'est-à-dire avec les associations d'anciens déportés dans ce qu'elles ont chacune de plus singulier. On étudiera donc avec soin, la souffrance de même que les actes de bravoure ou de résistance. Pourquoi cette singularité ? Parce que la singularité représente comme un côté de la balance faisant le pendant avec l'universalité du crime commis contre l'humanité.

La singularité, la particularité de chaque récit et de chaque groupe ou de chaque corps constitué répond en ceci à la menace de la généralisation et de l'assimilation, elles aussi déshumanisantes.

Dans ce cadre, faire justice ou tendre vers le faire justice des camps nazis –car je pense qu'il est impossible de jamais atteindre cette justice dans sa radicalité- ce sera travailler à mettre en place des outils de pensée et de langage qui permettent de détecter et de ressentir le franchissement des seuils garantissant le respect pour l'humain et mettre ces outils de pensée à la portée de la langue quotidienne pour garantir l'humain contre lui-même.

VOYAGES “ACTION-MÉMOIRE” 2011

Les deux voyages « Action-mémoire » 2011 se dérouleront du 16 au 21 avril et du 24 au 29 août, soit 6 jours au lieu de 5 habituellement.

Les accompagnateurs du voyage d'avril seront : Jean-Claude Gourdin, Robert Koerner, Helmut Lippert.

Le 16 avril au matin, départ en autocar de la gare routière Montparnasse en direction de Ballstedt (Thuringe);

Le 17, visite du camp de Buchenwald et participation aux cérémonies officielles du 66^e anniversaire de la libération du camp.

Le matin du 18, visite de l'allée des Nations ainsi que des Bas-reliefs. L'après-midi, visite de la ville de Weimar (musées, monuments). Les 17 et 18 au soir, nous serons hébergés à l'hôtel *Zür Tanne* à Ballstedt.

Le 19, départ pour Nordhausen - visite du camp de concentration de Mittelbau-Dora, destiné à la construction des fusées V2. 20.000 déportés y laissèrent leur vie. L'après-midi sera consacrée à la visite du camp d'Ellrich. Un détenu sur deux n'a pas survécu à ce camp de concentration.

Dans la soirée, nous nous dirigerons vers Halberstadt, où nous passerons la nuit.

La matinée du 20 sera consacrée à la visite du camp de Langenstein-Zwieberge, sous-camp de Buchenwald. Il fonctionna d'avril 1944 à avril 1945.

Plus de sept mille détenus de vingt-trois pays, dont environ mille français y ont été déportés pendant cette période. Dès les premiers jours de leur arrivée, les déportés commencèrent à creuser des galeries dans le site des collines du *Thekenberge*. En dix mois au prix de souffrances épouvantables, près de dix kilomètres de galeries d'une superficie de soixante mille mètres carrés furent construites et en partie achevées. Certaines avaient coûté un mort par mètre d'avancée. L'espoir de vie pour ceux qui avaient le malheur d'y travailler n'était que de six semaines. Le but principal de cette entreprise était d'enterrer les productions des usines *Junkers* qui devaient construire de nouveaux types d'avions à réaction et d'armes V1, V2.

Quand le 11 avril 1945 les américains de la 83^e Division d'infanterie libèrent le camp abandonné depuis le 9 avril, ils trouvèrent les reverts remplis de mourants qui décédaient au rythme de vingt par jour.

Le 11 avril 1949 un Mémorial et une plaque commémorative furent inaugurés à l'endroit des fosses communes. Depuis 1976 il existe un musée sur le terrain du Mémorial de Langenstein-Zwieberge.

L'après-midi nous partirons visiter et nous recueillir au Mémorial d'Honneur de Gardelegen.

En 1945, au début du mois d'avril, avec l'avancée des alliés, des déportés du camp de concentration de Dora, de Rottleberode, Wieda et Ilfeld ainsi que ceux des camps de Hambourg-Neuengamme et de Hanovre-Stöcken, furent évacués. Ces hommes qui assuraient une fabrication relevant du secret (V1, V2, avions) ne devaient absolument pas tomber aux mains alliées. Leur transfert par train fut décidé et réalisé dans des

wagons surchargés. Le bombardement et la destruction de la ligne de chemin de fer interrompirent le voyage de cinq de ces transports à Bergfrische, Mieste et Letzlingen près de Gardelegen. Les 9 et 11 avril 1945, ces détenus partirent dans une "marche de la mort" en direction de Gardelegen. Sans nourriture, totalement épuisés, un grand nombre fut fusillé ou mourut d'épuisement ; peu d'entre eux réussirent à s'enfuir.

Le 12 avril, plus de 1000 détenus furent rassemblés dans les écuries de l'ancienne école d'équitation de Gardelegen. Le soir du 12 avril, le chef du parti nazi responsable du secteur de Gardelegen l'*Oberleutnant* Gerhard Thiele donna l'ordre d'assassiner les détenus.

Le 13 avril, vers 19 heures on les dirigea vers la grange remplie de paille et d'essence. On transporta les malades avec des voitures à chevaux. Après que les hommes furent rentrés, les portes fermées, des SS enflammèrent la paille. La grange était entourée de gardiens tirant immédiatement sur chacun des malheureux qui tentaient d'échapper aux flammes.

1016 hommes venant de Belgique, de France, d'Italie, de Yougoslavie, du Mexique, des Pays-Bas, de Pologne, de l'Union Soviétique, de Tchécoslovaquie et de Hongrie, parmi eux des juifs, furent brûlés vivants ou fusillés. Seuls, quelques 20 ou 25 détenus réussirent à survivre comme par miracle.



Le général de division Franck A. Keating, commandant la 102^e division d'infanterie, donna l'ordre de creuser une sépulture à chaque victime. Ce travail fut exécuté par des hommes de Gardelegen et environs.

C'est sur ce haut lieu d'un des crimes nazi dans la phase terminale de la Deuxième Guerre mondiale que nous clôturerons notre voyage « Action-Mémoire ».

Retour à Halberstadt d'où nous partirons le 21 au matin en direction de Paris.

Le programme du voyage d'août sera identique à celui d'avril.

R. K.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter l'Association par téléphone au 01 42 85 44 93 (demander Catherine) ou par mail : buchenwald-dora@libertysurf.fr

**Werner Best (1903 - 1989)
Un nazi de l'ombre** (1)



Cette impressionnante biographie écrite par Ulrich Herbert professeur de l'université de Freiburg est le fruit d'une recherche de longue haleine.

W. Best n'est pas le plus connu des cadres du régime national socialiste mais il en est l'un des principaux organisateurs.

Il est né en 1903 et entame des études de droit afin d'avoir de meilleures perspectives pour de futures activités politiques. Dès les années 20, il s'engage dans les mouvements d'extrême droite et adhère au NSDAP dont il gravit très rapidement les échelons.

Après avoir été préfet de police en Hesse, il devient chef du SD à Munich. De 1935 à 1940, il intègre la gestapo ou il occupe les fonctions de directeur adjoint, conseiller juridique, chef du personnel et de l'organisation, ainsi que directeur de la police de contre espionnage. Il est le 3ème personnage de la hiérarchie après Himmler et Heydrich. C'est lui qui procédera à la réorganisation complète de la gestapo.

Début aout 1940, il est à Paris dans un poste de super ministre de l'intérieur. Il transpose ce qu'il avait fait en Allemagne en particulier pour la «détention préventive», élément central des mesures pour éliminer les adversaires politiques. Quelques jours plus tard, il est aussi à l'origine de la circulaire «détention policière» qui se rattache non plus à un comportement mais à une caractéristique (communiste, anarchiste, juif, ...).

En 1942, il est rappelé à Berlin au ministère des affaires étrangères pour une courte période de formation avant de devenir ambassadeur plénipotentiaire du Reich au Danemark. Dans ce pays, son comportement étonne car il permet des élections libres. Durant son séjour on note qu'il n'y a pas ou peu de déportation de juifs.

Après la guerre et une courte période de prison, il entame une seconde carrière au sein de l'industrie ouest-allemande.

Mais à partir de 1952 dans le cadre du programme de dénazification, il est surtout l'ardent défenseur de l'amnistie générale et il s'active inlassablement à dédouaner les anciens dirigeants de la gestapo tout en échappant lui-même à la justice en raison de problèmes psychologiques graves.

Ce livre est un ouvrage de référence. Il donne à comprendre le comportement de toute une génération faite

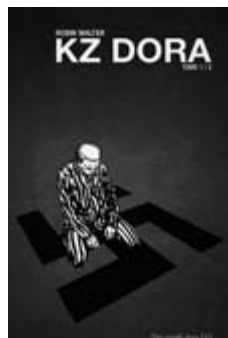
de gens cultivés, diplômés qui ont occupé des postes de décision au sein du 3ème Reich et ont activement participé à l'entreprise de mort nazie.

Dominique Orlowski

(1) Ulrich Herbert « Werner Best – Un nazi de l'ombre » Ed. Taillandier Paris - mars 2010- 555 pages- 32 euros.

KZ DORA (2)

Tome 1/2



Cette B.D. a paru dès septembre 2010, avec le soutien de notre association, le premier tome, préfacé par Stéphane Hessel, de *KZ Dora* de Robin Walter, petit-fils de Pierre Walter, déporté à Buchenwald, puis à Dora.

Ce livre, plus qu'à la bande-dessinée, appartient plutôt au genre du roman graphique, car même

s'il est composé de planches et de vignettes comme celles d'une bande-dessinée, il est conçu comme un roman, une fiction permettant de traiter les douloureux destins de personnages pris dans l'enfer des camps.

Le livre s'articule autour de plusieurs parcours qui se croiseront tous à Dora, celui d'un jeune S.S., celui d'un scientifique chargé du programme des fusées, ceux de résistants issus de l'armée ou d'un mouvement clandestin et bien d'autres encore. Cette démarche est destinée à faire saisir la globalité du système concentrationnaire, celui qui a abouti à la naissance du camp de Dora, «l'enfer de Buchenwald» et de mettre en lumière les relations entre les personnages, d'expliquer leur participation, leurs souffrances et parfois leurs motivations au sein de ce système. Ce parti pris explique parfois, et surtout au début du texte, une certaine difficulté à se retrouver entre tous les personnages en présence.

Cherchant l'exactitude historique (plans des camps, étapes de la guerre), désireux de rapporter des anecdotes véridiques (le meurtre des Russes lors de ces fausses et odieuses visites médicales, parmi d'autres), le travail de Robin Walter est sincère et studieux. Il est réaliste, sans pour autant manquer de pudeur ou de retenue. Il peut donc constituer une porte d'entrée pour saisir la vie d'un camp, pour débiter un travail de mémoire.

Il ne reste qu'à attendre le second tome, qui devrait, après le camp de Buchenwald, concerner plus particulièrement Dora, où viennent d'être envoyés les deux héros déportés dans les dernières pages.

Ombeline Orlowski

(2) Robin Walter "KZ DORA" Tome 1/2 - Editions Des ronds dans l'O- 16 euros (20 euros port compris)

BERGEN BELSEN Survivre aux camps nazis

Yves Léon, convoqué pour le STO en juillet 1942, part comme clandestin dans des fermes de Beauce. De retour en décembre dans son département des Côtes d'Armor, il reprend contact avec la Résistance, organisant une manifestation le 9 mars 1943 avec 300 jeunes du canton, lors de leur recensement en vue de leur départ pour le STO en Allemagne.

Dénoncé, arrêté, ainsi commence sa longue et dramatique route vers les camps nazis, dont il livre le récit...

Yves Léon a cédé des exemplaires de son livre à l'AFMD des Côtes d'Armor, dont il est à l'origine.

Pour commander *Bergen-Belsen Survivre aux camps nazis*, envoyer un chèque de 17 euros (port compris) à AFMD 22 - Hôtel de Ville BP 162 - 22104 Dinan cedex

R E P A S F R A T E R N E L

Dimanche 6 mars 2011

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le prix du déjeuner est fixé à 37 euros - 19 euros pour les veuves de déportés à Buchenwald, Dora, dans les Kommandos et les jeunes de moins de 15 ans.

Nom Prénom

Retient repas

Nombre de personnes x 37 euros = euros

..... x 19 euros = euros

Ci-joint la somme de euros

(chèque à libeller à l'ordre de l'Association française Buchenwald Dora et Kdos)

IMPORTANT - Merci de nous préciser sur le bulletin d'inscription les **nom et prénom** des personnes vous accompagnant.

Accompagnateurs :

.....

.....

Au moment de l'envoi du Serment chez l'imprimeur, nous n'avons pas encore la confirmation du lieu de notre repas fraternel.

Inscrivez-vous et nous serons très bientôt en mesure de vous communiquer tous les renseignements.

DANS NOS FAMILLES

DÉCÈS

Déportés

- Albert GEROUDET, KLB 38024, Schönebeck, Muhlhausen, le 1er octobre 2010,
- Noël GIRAUD, KLB 20823
- Albert LAFFONT, KLB 38329, block 34
- Jean LE LEVRIER, KLB 44703
- Paul LELIEVRE, Sachsenhausen, KLB 61104
- Albert PENSO, KLB 81214
- Edgard VALIDIRE, arrêté le 28 septembre 1943 à Chatellerault, interné à Poitiers, Compiègne, déporté à Buchenwald le 19 janvier 1944, KLB 39593.

Familles, Amis,

- Georges GAVELLE
- Irène GEROUDET, veuve d'Albert GEROUDET, le 4 décembre 2010
- Didier PICHOT, fils de Gérard PICHOT (KLB 42594, Dora)

A toutes les familles et les amis, nous renouvelons nos sincères condoléances.

NAISSANCE

- Antonin, 14^e arrière petit-fils de Gabriel Gautron (KLB 40246, décédé en 1996)

Tous nos vœux de bonheur.

Albert PENSO

Le 27 novembre dernier, il m'a été demandé de porter le drapeau de l'association aux obsèques d'Albert Penso, ancien Déporté de Buchenwald.

Au cour d'une cérémonie marquée par l'émotion et le recueillement, il fut rappelé le passé de Résistant du défunt, son engagement au Parti Communiste Français et sa longue carrière à la tête de la célèbre agence Transtours. La famille et les amis nombreux lurent des textes à la mémoire du père exemplaire et aimé. Je renouvelle mes condoléances aux dignes héritiers d'Albert Penso, un Grand Monsieur pour qui ce fut un honneur de porter le drapeau.

Philippe Frenck

Boris TASLITZKY

Voici 5 ans déjà, le 9 décembre 2005, que notre ami Boris Taslitzky nous quittait. Ses 111 dessins faits à Buchenwald

constituent un témoignage inoubliable sur les hommes du camp, la solidarité, la déchéance, la mort.

Boris fut un fidèle de l'Association à laquelle il offrit très souvent des dessins illustrant la carte d'adhérent. C'est l'un d'eux que nous reproduisons en couverture de ce numéro.



Notre camarade Christian BOITELET (KLB 42522) a témoigné dans un livre "Carnets de vie, Christian Boitelet, Résistant déporté "Grand-Mère".

Prix : 8 euros.

Il lui reste en dépôt des exemplaires de la 3^e édition (2008).

Vous pouvez lui commander directement en adressant votre règlement à : Christian Boitelet - BP n°1 - Mas des Ayres - 07460 Saint Paul le Jeune



Le Mémorial de la prison de Montluc a été inauguré à Lyon le 14 septembre 2010.

L'Association des rescapés de Monluc - Lyon est à la recherche de toutes les personnes qui y ont été internées par la Gestapo, en 1943 - 1944, afin d'en publier la liste la plus complète sur les murs du site et de constituer le maximum de dossiers individuels.

Si vous êtes dans ce cas ou si vous connaissez un ancien interné, merci de communiquer les éléments d'informations suivants :

nom et prénom de l'intéressé, date et lieu de naissance, date et lieu d'arrestation, adresse de l'époque, lieu d'internement avant Montluc, date d'arrivée à Montluc et de départ, numéro de cellule ou lieu d'internement dans Montluc, destination après Montluc (date, camps, kommandos) ; si c'est le cas, date et lieu d'exécution, photo d'identité d'époque ou de la Libération (copie de qualité), photocopie des documents relatifs à la Résistance, à l'internement et aux distinctions de l'ex-interné, adresse actuelle. Si l'intéressé est décédé, date et lieu de décès. Autres noms et prénoms, et, si possible, adresse, des co-détenus à Montluc.

Envoyez ces informations à Bruno PERMEZEL - Association des Rescapés de Montluc, 11 rue Laurent Vibert, 69006 LYON.

Veuve de déporté vend à Romorantin dans résidence standing, appt 86m², 2^eme étg. ascenseur : 2 chambres, Gd séjour avec balcon, cuisine aménagée balcon, gde arrière cuisine, salle de bains, wc séparé - chauffage à 14° au sol et convecteurs neufs, box 2 voitures dans garage, grenier. 180.000 euros à débattre.

Guilbaud Geneviève tél. : 06.98.34.77.87 (ou Association qui transmettra).

SOUSCRIPTIONS du 16 OCTOBRE au 10 DECEMBRE 2010

Les liens entre l'association et ses membres sont forts. La réception du colis de Noël par les veuves de nos camarades disparus s'accompagne toujours d'un petit mot de remerciement et de gratitude.

A l'envoi de la carte d'adhérent 2011 correspond en ce moment l'arrivée de chèques d'un montant -souvent non négligeable- régulièrement accompagnés d'un petit mot d'encouragement ou de remerciement.

"Félicitations à ce jeune pour la réalisation du dessin", nous écrit D. Foriel, qui apprécie, comme beaucoup, cette carte. "Je profite du renouvellement de ma cotisation pour faire adhérer mon ami" nous annonce M. Faucher. "Je vous adresse tous mes encouragements pour garder coûte que coûte le souvenir de tous ces hommes qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre libres aujourd'hui" écrit Mme Philippe. "Je tiens à vous féliciter pour le Serment" écrit M. de Kerpel. André Guénin, KLB 39939, profite du renouvellement pour témoigner afin que "la lecture du Serment attise notre souvenir, nos souvenirs"...

Tous ces courriers confirment l'utilité de notre travail en commun. Merci.

D.D.

ALABERT Claudine	14	DEHILLERIN Jean Maurice	35	LANDRIN Antoinette	5	PICARD Hélène	29
ALART Robert	115	DELLIERE Simone	100	LASSANDRE Raphaël	65	PINGON Guy	65
ANESETTI Joséphine	20	DEMESSE Christiane	15	LAVANANT Simone	44	PONCHUT Paul	65
ANTZENBERGER Paulette	15	DENIS France	24	LEFEBVRE Christiane	15	POULIN Viviane	40
ARNAULT André	465	DESCLOS Léone	14	LE-GOUPIL Paul	65	PRESSELIN Yves	500
ARNOULD Bruno	15	DESMET Bleuette	125	LEGRAND Lucienne	24	PRIAM-DOIZI Jean	25
AZAMBOURG Micheline	24	DUBOIS Mariette	34	LEGUEUX Georgette	24	PUCHOT M. Marguerite	74
BARRURIER Norbert	15	DURBAN Régine	4	LEHE Genevi ve	49	RAFFIN Lucien	15
BASCLE Jean	65	EMONOT Marcel	15	LELEU Claude	15	RAGU Edmonde	25
BATARDY Marie Nicole	15	FAUCHER Christiane	30	LELIEVRE Roger	15	RAOUL Sylvette	15
BEAUFILS Jean Louis	65	FELIX Jean	115	LE-MOIGNE Chantal	35	RAYNAUD Simone	4
BEAULAYGUE Roland	30	FERRAND Huguette	100	LE-MOING Ginette	4	REBOUL Marie France	15
BENZAQUIN Nicole	15	FILLODEAU Mauricette	34	LERIC Francis	200	RENAUD Raymond	25
BERDUCAT Claude	15	FLORENT Hélène	15	LETELLIER Marie Thérèse	50	RIVAL Paul	25
BERNAL Annie	25	FOSTY José	35	LOZE Colette	15	ROCHER Jean François	15
BERNARD Gabrielle	25	FOUILLEN Constant	15	MAISONROUGE Marcelle	15	ROHNER Jacques	30
BIAUTE-ROQUES H.	30	FRENCK Philippe	65	MANGOLD Guy	200	ROTELLA Alfred	15
BLOCH Jacques	15	FREYBURGER Nicole	5	MANUEL Pierre	15	ROUYER Jean Claude	65
BLUMENZAK Marcel	100	FREYLIN Paulette	65	MARTINEAU René	65	ROY René	100
BOLATRE Jean Bernard	45	FRIBOULET Jean Paul	25	MARTY Pierre	25	SAGOT Julien	25
BORDET Edouard	65	FRIMAT Sonia	45	MAZAUD Jean	15	SAQUE André	65
BOURBIGOT Yves	50	FURIGO Anne	50	MEDAL Rachel	25	SAUVAGE Yvette	88
BOURLION Odette	65	GADRE André	200	MENAUT Catherine	15	SAUX André	5
BOZZOLO Ginette	15	GALAFRIO Robert	65	MEUNIER Gisèle	94	SAVOSKI André	15
BRETON Catherine	15	GAUBERT Marie Claude	9	MEYER Yolande	40	SCHMITT-PAILLA Myriam	5
BRETON Denise	44	GAVALDA Mireille	15	MEYER Maria- Simone	15	SCHWARTZ Isaac	15
BUISINE Jacqueline	30	GENDRAU Marcel	15	MICHELEZ Dominique	35	SELLIER André	30
BUZYN Elie	35	GERBAL Pierre	115	MICOLO Jacques	15	SOLE Manuel	15
CAMET Simone	21	GIRARDET Roland	100	MILANINI Andrée	65	STAUB Georgette	44
CANACOS Yvette	15	GIRAUDEAU Gisèle	50	MOITY Isabelle	30	SUIGNARD Mireille	35
CEUSTERS Françoise	25	GODET Alfred Julien	275	MONCAYO Emile	25	SUZOR Pierre	100
CHAPELAIN Mireille	44	GONZALES Lucie	500	MONNIER Daniel	100	TASLITZKY Evelyne	100
CHAUWERLIAC Claudette	65	GRYBOWSKI Simone	465	MULIER André	25	TELLIER Jacqueline	40
CHEVALLIER Suzanne	144	GUERTIN Jacqueline	20	NEROT Emile	25	TERREAU André	25
CHOMBART-D-LAUWE MJ	25	GUILBAUD Jean	15	NOTTEZ Sidonie	10	THEVENIN Renée	15
CHOTTEAU Lucienne	4	GURY Paul	65	NOURISSAT Mauricette	10	TIRET Marthe	20
CLAIRBOUX Odette	15	GUYOT Jean	75	OBERLAENDER Liliane	65	TORNER Emile	66
CLEMENT Renée	34	GUYOT René	65	OLIVO Hervé	25	TRAMASSET René	5
CLUET Jean Louis	150	HESLING Monique	65	ORCEL Elise	4	TRAVAILLE André	65
COCHENNEC André	15	HESSEL Stéphane	15	ORLOWSKI Jean Claude	115	TRIBOUILLARD Dominique	5
COLIGNON Marcel	15	HUDINA Thérèse	4	ORLOWSKI Dominique	115	TRIBOUILLARD Lucienne	14
COLONEL Lucien	65	JACQUIN Pierre	15	ORLOWSKI Ombeline	20	VAN KLAVEREN Michèle	15
CORBIN André	15	JEANNIN Rose	65	PARDON Pierre	65	VANARET Marguerite	14
COUTURIER Marcel	15	JOURDREN Joseph	30	PASTOR Dominique	4	VANDEBOSSCHE M.Th	24
CRESPO Jean Jacques	15	JUMEL Anne Marie	44	PELGRIN Marcelle	15	VAUTHIER Marcel	30
CUNIERE André	20	KREISSLER Françoise	65	PELLITERO Paulette	24	VERMOREL Jean	65
DAMIENS Claude	15	KREMER Jean Paul	165	PERNOD Simone	30	VIAL Pierre Vincent	165
DARDEL Monique	15	KRENGEL Eveline	30	PERRET Yvette	150	VIENS Gaston	75
DARTIGUES Marcel	60	KUCHLER Adolf	65	PERROT Simone	20	VIENS Yann	75
DAVAILLE Tristan	15	LABOURGUIGNE Jacques	15	PETIT Didier	165	VIGNY Jacques	15
DAVAL Georges	25	LABRACHERIE André	35	PETIT Georges	15	VINCENT Yvette	5
DAVID Marcelle	14	LAGET René	115	PETIT Suzanne	15	WAHL Marie Claude	100
DE-DEMANDOLX V.	65	LAIDET Jean	65	PHILIPPE Aline	15	ZYGUEL Léon	100
DEFONTAINES Charles	80	LAMBOEUF Laure	14				

ERRATUM

Dans la lettre accompagnant la carte d'adhérent 2011, nous avons omis d'indiquer que le montant de la cotisation pour les déportés était de 35 euros. Nous prions tous nos camarades déportés de bien vouloir nous en excuser et les remercions par avance de leur compréhension.

PARDONNER ?

Comment pardonner l'impardonnable ? ... Ni haine, ni oubli..... Vengeance non ! Pardon non ! Oubli jamais !

On pardonne à ceux qui ont demandé pardon... Pas question de pardonner aux bourreaux... Le devoir de mémoire n'est-il pas un adjuvant à la haine ?

Quelques extraits de réponses de déportés et familles au questionnaire paru dans le Serment n° 333

LE PARDON A L'EPREUVE DE LA DEPORTATION

Colloque international à l'Université catholique de Lille

Jeudi 10 mars 2011 :

Le pardon chrétien

Accéder au pardon par la parole ?

Vendredi 11 mars 2011 :

Le pardon face à l'impossible

Approche psychologique :

Michel Pierre, psychiatre, Fondation pour la Mémoire de la Déportation,

Serge Raymond, psychologue, F. M.D.,

Karl Thir, psychologue et philosophe, Lycée des Bénédictins, Melk (Autriche)

Le travail de mémoire dans les associations

Dominique Durand, Association française Buchenwald Dora et Kommandos

Daniel Simon, Association des Anciens déportés de Mauthausen, Familles, Amis,

Cathy Leblanc, Université catholique de Lille

Samedi 12 mars 2011 matin, à la mairie de Villeneuve d'Ascq

La parole des témoins

Lecture des réponses au questionnaire

Témoignages et réactions des déportés

S'inscrire avant le 15 février 2011 en mentionnant le nom de notre Association

Frais d'inscription au colloque : 40 euros

Déjeuner des 10, 11 et 12 mars : 15 euros chacun

Inscription et chèque libellé à l'ordre de l'Institut catholique de Lille, à envoyer à

Faculté de Théologie

"Colloque Pardon"

60 boulevard Vauban

BP 109 - 59016 LILLE cedex

**Pour tout autre renseignement (coordonnées d'hôtels...)
s'adresser à l'Association**